



MEOPAR

MARINE ENVIRONMENTAL OBSERVATION
PREDICTION & RESPONSE NETWORK

Demande de propositions :

Rédacteur(-trice) de contenu et stratège en narration

Publié par :

Le réseau MEOPAR — Réseau d'observation, de prévision et d'intervention en matière d'environnement marin

Date de publication :

29 juillet 2026

Date limite de dépôt des propositions :

17 août 2026

Date de début prévue :

1er septembre 2026

Durée du contrat :

6 mois, avec possibilité de prolongation en fonction de l'adéquation et des performances

Contact :

communications@meopar.ca

1. À propos de l'organisation

Fondée en 2012, le réseau MEOPAR est une organisation nationale indépendante à but non lucratif qui renforce la recherche en sciences de la mer, la résilience et l'innovation au Canada en mettant en relation les personnes, la science et les données. En finançant la recherche interdisciplinaire, en mobilisant les connaissances, en soutenant les leaders émergent(e)s, en établissant des partenariats intersectoriels et en renforçant la capacité du Canada à répondre aux risques et aux opportunités liés à l'océan, le réseau MEOPAR intervient sur l'ensemble de l'écosystème océanique afin de générer un impact significatif.

Le réseau MEOPAR procède actuellement à une refonte de son site web afin de refléter sa stratégie, ses priorités et son approche actualisées, et de mieux répondre aux besoins de ses divers publics nationaux et internationaux. Le présent contrat s'inscrit dans le cadre de cette évolution globale de la communication.

2. Contexte et objectifs

Le réseau MEOPAR sollicite des propositions de la part de rédacteur(-trice)s indépendant(e)s expérimenté(e)s afin de soutenir ses communications par la création de contenus écrits captivants et la diffusion stratégique de ses récits. Le réseau MEOPAR publie actuellement du contenu sur son site web, sur LinkedIn, sur d'autres réseaux sociaux et dans son bulletin d'information, et cherche à étendre sa portée à de nouveaux publics et à de nouvelles plateformes.

La ou le prestataire retenu(e) devra non seulement produire des contenus écrits de haute qualité, mais également apporter une réflexion stratégique sur les canaux et les modalités de diffusion des récits afin d'optimiser leur portée, leur pertinence et leur impact.

Il s'agit d'une mission à temps partiel, à distance et sous contrat. Le réseau MEOPAR estime que la charge de travail sera d'environ [20] heures par mois ; les personnes candidates sont invitées à proposer une estimation du temps à consacrer à cette mission dans le cadre de leur proposition.

3. Portée des travaux

3.1 Livrables rédactionnels principaux

- Rédiger deux (2) articles originaux de substance par mois (environ 12 articles sur la durée initiale de six mois)
 - Environ 800 à 1 200 mots chacun
 - Les articles sont élaborés à partir d’entrevues, de recherches sommaires et d’une collaboration avec le personnel et les chercheur(-euse)s du réseau MEOPAR
 - Jusqu’à deux cycles de révision par article, sur la base des commentaires de la personne référente désignée
 - Le contenu final en anglais est publié sur le site web du réseau MEOPAR par le personnel du réseau MEOPAR
 - La traduction en français est assurée séparément par la ou le traducteur(-trice) désigné(e) par le réseau MEOPAR et ne relève pas de la responsabilité de la personne prestataire (voir section 6).

3.2 Adaptation du contenu et textes d’accompagnement

Pour chaque article de fond, la ou le prestataire réutilisera le contenu sous des formats plus courts, notamment :

- des résumés d’actualités pour le site web
- Des textes pour LinkedIn et d’autres réseaux sociaux
- De courts textes d’accroche ou promotionnels pour la newsletter

3.3 Développement de l’audience et stratégie de diffusion

Au-delà de la rédaction, la ou le prestataire apportera une réflexion stratégique sur les canaux et les modalités de diffusion des articles du réseau MEOPAR, notamment :

- L’identification et la recommandation de nouveaux canaux de diffusion de contenu, tels que les newsletters de partenaires ou de secteurs d’activité, les blogs ou plateformes externes, ainsi que les publications spécialisées ou les opportunités d’articles d’opinion
- La présentation ou la proposition d’idées d’articles à certains médias externes (coordination et présentation uniquement ; la gestion complète des relations avec les médias et de la presse n’est pas incluse dans le responsabilité du contrat, sauf accord écrit contraire)
- Fournir chaque mois des recommandations concises et exploitables sur la portée du contenu et la croissance de l’audience

3.4 Rédaction créative supplémentaire (limitée)

- Prise en charge d’un volume restreint de rédaction ponctuelle selon les besoins (par exemple, brèves d’actualité pour le web, comptes rendus d’événements ou textes de campagne)
- Ce travail sera limité en volume et convenu d’un commun accord à l’avance ; la tarification de la rédaction supplémentaire devra être proposée sous forme de tarif au mot ou à l’heure (voir section 6)

4. Hors contract

Les éléments suivants ne sont pas inclus dans le présent contrat :

- La conception graphique ou la production multimédia (photographie, vidéo, illustration)
- La planification, la publication ou la gestion des comptes sur les réseaux sociaux
- Les audits SEO ou les rapports d'analyse approfondis allant au-delà des statistiques d'engagement de base
- La traduction en français (sauf proposition et accord séparés — voir section 6)
- Relations avec les médias ou gestion des relations presse au quotidien

5. Durée et gestion du contrat

- Durée initiale du contrat de six (6) mois, avec possibilité de prolongation en fonction de l'adéquation, des performances et des besoins de l'organisation
- Le ou la prestataire rendra compte à un(e) interlocuteur(-trice) désigné(e) au sein du personnel du réseau MEOPAR et travaillera en étroite collaboration avec cette personne
- Réunions de suivi prévues : deux (2) réunions éditoriales ou de planification par mois
- Le ou la prestataire devra travailler de manière autonome, respecter les délais convenus et communiquer de manière proactive en cas de conflits d'horaires ou de retards

6. Budget et rémunération

Le budget prévu pour ce contrat s'élève à un montant total compris entre 12 000 et 14 000 dollars canadiens pour l'ensemble de la période de six mois, en fonction de l'expérience, de l'approche proposée et de la valeur ajoutée démontrée.

Les soumissionnaires sont invité(e)s à présenter des propositions basées sur des honoraires mensuels forfaitaires ou une structure tarifaire équivalente couvrant l'étendue des travaux décrite à la section 3. Les propositions doivent clairement indiquer :

- le coût total proposé, dans la fourchette budgétaire indiquée
- la ventilation mensuelle des honoraires
- ce qui est inclus dans les honoraires mensuels proposés (par exemple, nombre d'articles, cycles de révision, réutilisation de ressources, recommandations de diffusion)
- un tarif proposé (au mot ou à l'heure) pour toute rédaction ponctuelle supplémentaire dépassant le périmètre principal défini à la section 3.4
- toutes les hypothèses, limitations ou exclusions liées au délai ou aux livrables

Les factures doivent être soumises chaque mois dès la livraison des livrables convenus, payables à 30 jours net. Tous les honoraires doivent être indiqués en dollars canadiens ; les taxes applicables (par exemple, la TPS/TVH) doivent être détaillées séparément.

7. Exigences relatives à la proposition

1. Présentation générale de la ou du soumissionnaire, y compris son expérience et son parcours pertinents
2. Approche et méthodologie, y compris votre processus de rédaction et la manière dont vous abordez le développement de l'audience et la diffusion des contenus
3. 2 à 4 exemples de textes pertinents (de préférence sous forme de liens), reflétant idéalement la communication dans les domaines de la science, de la recherche, de l'environnement ou du secteur associatif
4. Structure tarifaire proposée, conformément à la section 6
5. Disponibilité, y compris la date de début prévue et toute contrainte de calendrier connue pendant la durée du contrat
6. Références (facultatives mais recommandées) — noms et coordonnées de deux références au maximum connaissant bien vos travaux récents en matière de rédaction ou de communication

8. Critères d'évaluation

Les propositions seront examinées par un comité d'évaluation du réseau MEOPAR et notées selon les critères pondérés suivants :

Critère	Pondération
Qualité, clarté et style des exemples de rédaction	30 %
Compréhension avérée de la narration stratégique et de la croissance de l'audience	25 %
Expérience pertinente dans les domaines des sciences de la mer, de la recherche, de l'environnement ou du secteur associatif	20 %
Rapport qualité-prix et clarté de la structure tarifaire proposée	15 %
Adéquation globale avec la mission, les valeurs et le mode de fonctionnement du réseau MEOPAR	10

Le réseau MEOPAR peut, à sa discrétion, inviter les candidat(e)s présélectionné(e)s à un bref entretien ou à un exercice écrit avant la sélection finale.

9. Modalités de soumission

Les propositions doivent être soumises par voie électronique au format PDF [via ce formulaire](#).

Les questions concernant cet appel d'offres peuvent être adressées à communications@meopar.ca avant la date limite indiquée dans le tableau « Informations clés » ci-dessus. Les questions et réponses d'intérêt général pourront être communiquées à tous les soumissionnaires afin de garantir l'équité de la procédure.

Les soumissions tardives ou incomplètes risquent de ne pas être prises en compte.

10. Droits et conditions

Le réseau MEOPAR se réserve le droit :

- d'accepter ou de rejeter tout ou partie des propositions, à sa seule discrétion
- de demander des éclaircissements ou des informations complémentaires à tout soumissionnaire
- de négocier le périmètre et les honoraires avec la ou le soumissionnaire retenu avant de finaliser un contrat
- d'annuler ou modifier le présent appel d'offres à tout moment sans engager sa responsabilité envers aucun soumissionnaire

La ou le soumissionnaire retenu sera engagé en tant que prestataire indépendant(e) et sera responsable du paiement de ses propres impôts, de ses assurances et de son matériel, sauf accord contraire.

Tout contenu produit dans le cadre du présent contrat devient la propriété du réseau MEOPAR dès son paiement, sauf accord écrit contraire. La ou le prestataire sera crédité en tant qu'auteur(-trice) et pourra mentionner le travail réalisé dans son portfolio.

Nous remercions tous les soumissionnaires de leur intérêt et nous nous réjouissons d'examiner leurs propositions.